

Un Essai De Théorisation Sur L'Imitation De L'accent Parisien Chez la Femme Tunisienne

Par: Dr. Mahmoud DHAOUADI
SOCIOLOGUE

Faculté des Sciences Humaines et Sociales
TUNISIE

I. Introduction : Une Approche Hybride

Dans cet essai, nous adoptons une approche qui s'inspire de **trois** disciplines. Elles sont la sociologie, la psychologie et la sémiotique. Il s'agit d'une hybridation à trois. D'une part, il y a tant de phénomènes humains qui ne se laisseraient pas être **crédiblement** étudiés par une seule perspective de l'une des disciplines des sciences humaines et sociales. La dure sociologie ou la dure psychologie ne peut pas à elle seule en fournir au chercheur une compréhension et une explication adéquatement satisfaisantes. D'où vient la nécessité de **combiner** la dimension sociologique avec la dimension psychologique dans le traitement d'un tel ou tel comportement de l'acteur social. En bref, l'hybridation entre la sociologie et la psychologie est beaucoup pratiquée en sciences sociales et humaines modernes.(1)

De l'autre, nous concevons l'être humain en tant qu'être **symboliseur** par nature. C'est-à-dire, il est l'être le plus doué en ce qui concerne sa capacité d'usage des symboles culturels. Ces derniers se réfèrent ici à la langue, la pensée, la religion, la science, les mythes, les valeurs et les normes culturelles etc... Au niveau de l'exploitation de ces symboles, l'être humain **surpasse**, en **quantité** et **qualité** à la fois les autres espèces vivantes et les machines d'Intelligence Artificielle d'aujourd'hui(2). L'usage des symboles culturels constitue, donc, tout ce qui est **plus profond et plus distinct** de l'acteur social. Puiser dans les ressources symboliques devient alors une stratégie de taille pour tout discernement plus cohérent et plus fiable du comportement humain en question.

En troisième lieu, nous nous limitons dans cette recherche à lire le (s) message (s) que déguise l'usage symbolique du discours

humain. Nous déployons nos efforts pour dévoiler et saisir la (les) signification (s) non-apparentes que représente tel ou tel discours sur son utilisateur. L'exploit de l'interprétation des **arrières messages** du discours humain s'inscrit dans l'esprit des diverses investigations scientifiques portant sur le langage, la Mère, par excellence, de l'ensemble des symboles culturels humains. Notre essai n'est qu'un exercice de curiosité scientifique qui vise ultimement la compréhension (Verstehen) et l'explication de l'agissement humain. C'est dans ce sens que le recours à la sémiotique(3) dans ce travail est loin d'être une intervention superflue. Selon nous, la sémiotique nous permet de mieux cerner et nuancer la dynamique des enjeux dont le comportement humain en question est le produit. L'hybridation de trois disciplines s'impose pour **deux raisons**:(1) La nature du phénomène traité ici et (2) la potentialité innovatrice et créatrice que puisse offrir au chercheur l'adoption d'une approche hybride.(4)

II. Le Phénomène En Question

En règle générale, le sexe féminin et le sexe masculin tunisiens éduqués(5) **ne prononcent pas de la même manière la lettre 'r'** lorsqu'ils parlent la langue française. Ceci se produit que ce soit lorsqu'ils mélangent leur arabe avec du français (le franco-arabe) ou lorsqu'ils recourent entièrement à l'usage du français. D'un côté, le sexe féminin est porté d'adopter l'accent parisien dans sa prononciation de la lettre 'r'. C'est-à-dire, il grasseye son 'r'. De l'autre, le sexe masculin la prononce d'une façon très proche ou identique à sa prononciation de la lettre (ra) dans la langue arabe. Il a tendance de rouler son 'r'. Cette constatation d'ordre linguistique se confirme en gros

aussi bien par ce que nous appelons en sciences sociales la simple observation que par l'observation participant (6).

Cette différence entre les deux sexes dans l'articulation de la prononciation de la lettre 'r' pourrait paraître une chose banale voire naïve. Mais elle n'en est pas ainsi surtout pour le linguiste, le psychologue et le sociologue(7). Pour ces deux derniers, par exemple, il est méthodologiquement légitime de **supposer** la présence des facteurs psycho-sociaux comme étant à l'origine du phénomène en question. C'est-à-dire, ce qui fait la différence dans la prononciation de la lettre 'r', ce sont deux états-psycho-sociaux vécus par les deux sexes dans la société tunisienne contemporaine. L'hypothèse du rôle des dimensions psycho-sociales n'aurait jamais été proposée si les deux sexes parisiens avaient adopté eux mêmes deux accents différents dans leur prononciation de la lettre (r). D'où le chercheur sérieux et d'**orientation psycho-sociale** ne peut pas se permettre d'être indifférent vis-à-vis d'un comportement linguistique aussi criant entre deux genres sexuels appartenant à la même société(8).

En d'autres mots, il est obligé de se poser la question suivante : Pourquoi existe-t-il une différence de prononciation de la lettre 'r' entre le tunisien et la tunisienne alors que cette différence est absente chez la parisienne et le parisien ? Formulée différemment : pourquoi la femme tunisienne **imite plus parfaitement l'accent parisien** que son partenaire masculin ? Cette étude essaie de répondre à cette question et à celles qui en sont reliées en s'armant surtout par les perspectives de la sociologie et de la psychologie modernes(9).

III - L'hypothèse Historique

L'hypothèse psycho-sociale que nous venons de proposer n'est pas, toutefois, la seule qui a été évoquée pour comprendre et expliquer la différence dans la prononciation de (r) en français chez les femmes et les hommes en Tunisie.

Le linguiste tunisien, Hichem Skik, nous suggère une hypothèse d'orientation historique afin de pouvoir cerner le phénomène en question(10). Selon lui, la nature du contact que les

hommes et les femmes tunisiens ont eu avec la langue française était historiquement différente. D'un côté, les hommes tunisiens avaient établi des contacts avec le peuple français plusieurs générations bien avant les femmes tunisiennes. La pratique de la prononciation apicale (r "roulé") de la part des français était une chose courante avant le dix neuvième siècle. De l'autre, les femmes tunisiennes avaient commencé à apprendre le français surtout après l'occupation française de la Tunisie en 1881. Skik croit que la prononciation uvulaire (r "grasseyé": d'accent parisien) se pratiquait plus depuis la fin du dernier siècle. En plus les filles tunisiennes avaient appris la langue française presque exclusivement à l'école où une attention spéciale avait été accordée à l'enseignement du français. D'après Skik, c'est à la lumière de ces circonstances historiques de l'apprentissage du français par les femmes et les hommes tunisiens que nous pouvons saisir le pourquoi de l'émergence du phénomène de la bi-prononciation de la lettre (r) en français qu'on rencontre chez les deux sexes tunisiens. Cette bi-prononciation de (r) en français est devenue une sorte de norme qui est transmise d'une génération à l'autre jusqu'à aujourd'hui.

En tant que telle, l'hypothèse historique de notre collègue Skik est plausible quant à l'explication de la possible origine initiale de la différence en prononciation de (r) qui existe entre les hommes et les femmes tunisiens contemporains. Ce que cette hypothèse n'offre pas, toutefois, est d'expliquer les raisons qui ont aidé à maintenir le statut général de l'état de la bi-prononciation de(r) parmi les femmes et les hommes tunisiens. En d'autres mots, quelles sont les forces qui ont considérablement bloqué le processus du changement de la norme de la bi-prononciation de la lettre (r) en français ? Cette question est sûrement plus que légitime. Les études linguistiques ainsi que l'observation montrent que la prononciation des lettres et des mots peut toujours subir un changement à travers le temps et varierait d'une région à une autre dans le même pays. Par conséquent, un simple point de vue historique est à ce propos loin d'être satisfaisant, car il ne permet pas d'avoir une explication scientifique crédible.

D'où le recours à la psychologie et à la sociologie du langage devient, en effet, un besoin très présent. Du point de vue sociologique, le langage est une norme sociale par laquelle les gens communiquent les uns avec les autres. Le langage constitue une base fondamentale dont dépend très fortement l'existence de la collectivité humaine ainsi que la solidarité de ses membres. Selon la perspective psychosémiotico-symbolique l'usage d'un langage donné pourrait à la fois hausser le statut social et améliorer le bien-être psychologique de l'individu. De cette manière toute compréhension et explication crédibles essayant de mettre en relief les raisons de la préférence des acteurs sociaux d'utiliser ou de désirer tel ou tel accent, maintenir l'usage de tel ou tel langage ou de le remplacer par un autre,... doivent prendre sérieusement en considération **les récompenses psycho-sociales** qui sont associées à son usage par les acteurs sociaux concernés.

IV - Y-a-t-il Des Causes Innées?

Cette différence en prononciation n'exige pas tellement un long argument pour démontrer qu'elle n'est pas causée par un seul facteur ou un ensemble des facteurs de nature bio-neuro-physiologique permettant, d'un côté, au sexe féminin tunisien de pouvoir prononcer la lettre (r) à la parisienne et empêchant, de l'autre, le sexe masculin tunisien d'articuler une pareille prononciation. Pour se convaincre qu'il **ne s'agit pas ici d'une prédisposition génétique** qui se trouve derrière cette différence nuancée en prononciation de la lettre (r), il suffit seulement de se rappeler que le sexe masculin tunisien aussi bien que le sexe féminin prononcent avec la même facilité la lettre (gaïn ء) en parlant l'arabe. Sachant que la prononciation du gaïn arabe est très proche voire identique à celle de la " r " parisienne.

Etant illégitime le fondement de l'argument génétique, il ne reste pour le chercheur psycho-social que d'entreprendre l'investigation des dimensions psycho-sociales dont il se sert pour comprendre et expliquer ces deux types de comportement linguistique où l'acte d'imitation est un impliqué. En d'autres mots, il

est, d'une part, porté à marginaliser l'importance des facteurs innés et, de l'autre, il met en relief le rôle capital que joueraient les facteurs externes (acquis) dans la présence et l'absence du phénomène de **l'imitation** dans la prononciation de la lettre (r) parisienne, chez les **genres** féminin et masculin en Tunisie contemporaine(10).

V - Notre Hypothèse

Pour l'imitation parfaite en prononciation de la lettre (r) chez le sexe féminin tunisien, nous proposons l'hypothèse suivante: le penchant féminin plus prononcé vers l'usage du français, du franco-arabe et l'imitation de l'accent parisien est le résultat de trois facteurs déterminants. Ce sont: (1) les rapports de forces entre femmes et hommes tunisiens, d'un côté, et entre eux et leur ancien colonisateur Français, de l'autre, (2) la fascination du modèle Occidental de la modernité et (3) l'acculturation des tunisiennes et des tunisiens dans les symboles culturels français tels que la langue, la pensée, les valeurs et les normes... Il s'agit là de nos trois variables majeurs qui vont orienter notre analyse **théorisante** sur le phénomène de l'imitation et non-imitation chez nos trois principaux acteurs sociaux dans cette étude qui sont les femmes et les hommes tunisiens et leur ancien colonisateur Français. Notre ambition ne se limite pas à identifier les règles générales de la dynamique du processus de l'imitation dans l'interaction sociale entre les humains. Mais, nous espérons à en raffiner et à en nuancer les enjeux. Nous nous intéressons évidemment de savoir: **qui imite qui?** En plus, nous voulons connaître qui, parmi les acteurs sociaux dans une situation donnée, a tendance de s'engager plus généralement et plus fermement dans le processus d'imitation? Comme dans toute hypothèse de recherche, le degré de la crédibilité de la nôtre ne sera connu qu'après un sérieux procès de 'testing' qui respecte l'éthique scientifique des sciences humaines et sociales. Il fait évidemment plaisir pour le chercheur que son hypothèse soit retenue après la fatigue du long marathon de vérification. Mais, elles sont rares les hypothèses qui ne subissent aucune modi-

fication à la fin du projet de recherche. Le chercheur devrait, donc, d'attendre à découvrir au moins quelques nuances ici et là au cours de son investigation de son sujet et sa manipulation de ses paramètres. L'entreprise scientifique ne peut pas être autrement. Le travail du chercheur n'est proprement scientifique que dans la mesure où il lui offre des surprises, des nuances, des nouvelles visions... En bref, de la nouveauté. C'est de cette qualité que viennent à la fois la vitalité de la science en tant qu'activité humaine et la motivation persistante du chercheur curieux.

VI - L'origine De L'inégalité Entre Les Sexes

Le concept de l'inégalité entre les hommes et les femmes se réfère à la condition qui fait que dans une société donnée les deux sexes ne sont pas égaux au niveau revenu, pouvoir et prestige. L'image que la société impose aux femmes ne les incite pas à s'orienter vers des diplômes et des situations élevées. En Tunisie, la femme était considérablement défavorisée par rapport à l'homme avant d'adoption du Code personnel en 1956 (11). Elle était victime de la pratique polygame arbitraire. Elle n'était pas souvent libre de choisir son conjoint. Elle ne pouvait pas travailler sans l'autorisation maritale préalable. Nous pourrions multiplier les exemples sur la condition fort reculée et **sous-développée** de la femme en Tunisie de l'avant indépendance en 1956.

Dans la plupart des sociétés humaines, **l'origine des inégalités** entre les deux sexes est de nature **sociale**. Quant aux différences de nature biologique, elles sont très limitées. Les hommes par exemple, sont généralement plus grands et plus lourds que les femmes. C'est dans leur muscle que se trouve le plus grand pourcentage du poids entier de leur corps. De leur côté, les femmes ont des squelettes plus légers et ont beaucoup plus de gras dans leur corps. Ceci leur donne une meilleure habilité de flotter(12). Afin de tracer les racines de ces inégalités, le chercheur ne peut faire mieux que d'examiner tous les éléments qui font une société ou une civilisation. C'est-à-dire la population, le milieu écologique, les ressources

naturelles, l'histoire, la religion, la langue la culture... En un mot, les inégalités ou les rapports de forces entre hommes et femmes dans telle ou telle société sont essentiellement le produit de la dynamique des enjeux de ces facteurs.

VII - Les Concepts De La Modernité / Modernisation

En sciences sociales, on utilise les deux termes modernisation et modernité pour décrire les grands changements qu'a subi le monde, surtout en Occident, dans la période contemporaine. La différence en signification entre les deux mots n'est pas souvent claire. Dans un cas comme dans l'autre, on s'oppose **modernisation** ou **modernité** à la **tradition**. Les grandes transformations économique, sociale et politique qu'ont connues les sociétés Occidentales depuis la Révolution Industrielle sont considérées des événements modernisants. Pour être plus précis, il s'agit là d'une série de modernisations dans le secteur économique, les institutions sociales et système politique(13). D'où, il semble que le terme modernisation s'applique **plus** au changement touchant la **société** et en la transformant de l'état traditionnel à l'état moderne. Par exemple, le système politique d'une société est considéré moderne dans la mesure où il est capable d'incorporer plus des gens en tant que participants plus différenciés, plus efficaces dans leur fonctionnement et plus égaux entre eux (14). Au niveau social, une société est moderne, si elle est urbanisée, industrialisée et alphabète. La population d'une société est considérée aussi moderne si elle possède les caractéristiques suivantes: un système familial de type nucléaire, un système avancé de transport, un système de communication de masse, un taux bas de naissance et de mortalité...Tous ces traits sont supposés d'être entièrement ou partiellement absents dans les sociétés dites traditionnelles (15). Quant au terme modernité, il semble être utilisé plutôt dans un **sens psycho-sociologique**. C'est-à-dire, l'impact de l'effet de la modernisation ne se limite pas aux structures de la société, mais il les dépasse pour toucher aussi la personnalité de ses membres. Dans ce sens,

la modernité n'est que la pleine actualisation du processus de la modernisation. Il s'agit de **l'enracinement de la modernisation** dans les réflexes et la structure de la **personnalité de base** des individus. En d'autres mots, la modernité est le transfert de la modernisation du niveau macro sociologique (la société) au niveau micro sociologique (l'individu).

Vue de la perspective sociologique, la modernité est l'ensemble des caractéristiques des sociétés industrielles(16). C'est-à-dire, elle est fondamentalement le résultat des transformations structuro-matérielles que puissent subir les sociétés humaines. Perçue et définie ainsi, la modernité est historiquement un phénomène Occidental avant tout, l'Occident fut son créateur et il demeure aussi son grand promoteur; il l'a propagé à travers le monde tout en étant en position de **domination** ce qui expliquerait, en partie, son **effet fascinateur** chez les groupes et les peuples **dominés et opprimés et sous-développés**.

VIII - La Fascination de la Modernité

Les raisons de la fascination de la modernité sont nombreuses. Elle est d'abord la modernité du dominant et non pas de n'importe qui. Il s'agit de l'Occident. On est plus porté à être fasciné par ce que créent et possèdent les acteurs sociaux dominants. D'où on est plus prédisposé à les imiter "le vaincu désire toujours imiter le vainqueur"(17). En deuxième lieu, la modernité est le symbole des grands changements progressistes qu'ont transformé l'Homme et sa société. Les grands bouleversements ont, toujours été cause d'étonnement chez l'Humain. Dans l'événement de la modernité, il y a tant des aspects qui s'inscrivent plus ou moins dans l'ordre de l'incroyable. Notre vision traditionnelle des choses est sous l'effet du choc de la modernité. Nous en réagissons confusément. Ça nous fait mal, mais ça nous intrigue et fascine en même temps.

Troisièmement, par leur nature, la modernisation et la modernité sont des forces libératrices aussi bien pour la société que pour ses membres. D'où la modernité est portée à attirer plus les groupes et les individus les plus frustrés

et les plus désavantagés. Quatrièmement, la modernité constitue aussi un pôle d'attraction et de fascination pour une **autre catégorie** des individus qu'on rencontre surtout dans les pays du Tiers-Monde. Ils sont ceux qui ont été influencés par les symboles culturels de la civilisation Occidentale; leur formation scolaire joue un rôle capital dans leur acculturation à ces symboles. Le grand penchant de la femme tunisienne vers l'usage de l'accent parisien dans son discours francophone s'explique pertinemment par les trois variables de notre hypothèse. D'une part, le sexe féminin tunisien souffre de l'inégalité sexuelle dans sa propre société. L'équilibre des rapports de forces entre la femme et l'homme **la défavorise**. D'où la femme est plus portée à imiter selon les lois générales de l'imitation (18). D'autre part, la femme tunisienne ayant au moins une certaine connaissance/maîtrise de la langue et la culture françaises se trouve plus prédisposée à **se sympathiser** avec une modernité dont elle possède en partie au moins ses symboles culturels clés. En plus, la modernité l'attire par sa tentation libératrice de son statut social inférieur à l'homme. C'est à l'intérieur des frontières du système de la modernité qu'elle aspire mettre fin à son dilemme social. C'est à travers l'imitation et l'adoption **plus** prononcées d'un **certain** nombre des symboles (discours, habillement...) de la modernité qu'elle croit pouvoir promouvoir son statut social et son estime de soi psychologique. En d'autres mots, la modernité et les symboles culturels jouent ensemble, dans ce dynamisme d'attraction et d'action, le rôle d'une **variable indépendante**. C'est-à-dire, une fois les symboles culturels sont assimilés et le modèle de modernité est reconnue par les acteurs sociaux, ils deviennent plus ou moins leurs **instigateurs**. Ils sollicitent surtout les individus et les groupes les plus défavorisés à ré-examiner leur situation de rapports de forces avec les autres dans la société. D'où la sensibilisation à la dimension: 'les rapports de forces' est une **variable dépendante** de la modernité consciente, l'interaction de ces deux variables indépendante et dépendante devrait aider à comprendre et à expliquer les enjeux du phéno-

mène de l'imitation féminine de l'accent parisien, comme nous le préciserons plus tard dans cet essai.

IX - Le Stress De La Modernité

Cette fascination par la modernité du vainqueur ne semble pas être également ressentie par les femmes et les hommes en Tunisie contemporaine. **Le sexe féminin Tunisien est plus exposé au stress psycho-social** dans sa quête de la modernité(19). Dans son ambition à la modernité, le genre féminin tunisien rencontre **plus** de contradictions au sein de sa propre société (20). Pour les femmes tunisiennes éduquées (21), la modernité constitue inconsciemment et consciemment un projet fort attirant. Mais dans une société patriarcale et traditionnelle de mentalité et de structures sociales, la bataille de la modernité coûte **plus** cher pour le genre féminin tunisien. L'accent parisien adopté par ce dernier n'est qu'un symptôme de ce malaise féminin, comme nous l'expliquerons. Il s'agit d'une façon détournée pour faire face à cette situation conflictuelle, déchirante et aiguë. L'accent parisien est une **réaction protestataire** à une condition de frustration. Il ne s'agit pas d'une action rebelle et violente. C'est plutôt une accommodation sociale **pacifique** en harmonie avec une éthique sociale qui tolère rarement les rebellions et les révoltes féminines.

X - Le Pacifisme Social Au Féminin

L'interprétation des symboles fait insinuer que l'accent parisien est un geste symbolique revendicateur. Mais, il s'agit d'un geste timide et non-provocateur. C'est un comportement de la part d'un acteur social qui semblerait ne pas avoir beaucoup de courage et d'audace pour s'exprimer en public et attirer son attention à l'injustice sociale dont il est victime. En tant qu'acte protestataire, l'imitation de l'accent parisien par le genre féminin est loin d'être, en apparence au moins, un agissement agressif. Autres comportements linguistiques féminins auxquels nous ferons référence ci-dessous, s'inscrivent eux aussi dans le même ordre des choses. C'est-à-dire, ils sont symptomatiques d'une sorte de gêne et de réserve. Le pacifisme

caractérisant la femme tunisienne contemporaine semble être un fait social bien établi. Il y a très probablement plus qu'une cause pour ce phénomène. La **confrontation** entre les forces de la tradition(22) et celles de la modernité devrait être une cause primordiale qui est à l'origine de cette passivité féminine. Dans cette confrontation, c'est la tradition qui l'emporte ou il s'agit d'un match nul. Cette passivité de longue date a fait que ce sont des hommes tunisiens et non pas des femmes tunisiennes, qui ont pris l'initiative depuis les années 1930 pour faire démarrer le mouvement féminin en Tunisie. Il s'agit de Tahr El Haddad et l'ancien président Habib Bourguiba. Le premier était un intellectuel militant. Il avait démontré que la domination de la femme par l'homme n'était pas un règle du Coran (23). Il s'attaque aux pratiques conservatrices qui rabaissent le statut de la femme (24). Mais **les femmes** étaient pour la plupart **absentes du débat**.

En 13 Août, quelques mois à peine après l'indépendance, Bourguiba promulgue le code du statut personnel (25). C'est une législation progressiste et laïque. Elle accorde aux Tunisiennes des droits qu'une lourde tradition qui leur refusait jusque-là. Mais, "cette reconnaissance de leurs droits n'est d'ailleurs pas vraiment le résultat d'un combat des femmes elles-mêmes, encore trop prisonnières de la tradition, elles l'ont soutenue plus qu'elles n'en été les instigatrices"(26). En d'autres mots, le **pacifisme social** est un trait caractéristique de la collectivité féminine tunisienne(27). L'absence **d'une balance de rapports de forces** entre femmes et hommes constitue une cause légitime pour ce type de pacifisme. Ceci aiderait à expliquer que malgré ses promesses de changement, le code du statut personnel n'a cependant apporté **aucune évolution radicale** parmi la population féminine.

XI - L'accent Parisien Fait Partie D'un Tout

L'analyse montre que le type de prononciation de la lettre (r) chez le sexe féminin ou masculin n'est qu'un aspect linguistique faisant partie d'un comportement linguistique beaucoup plus grand. Ce dernier, comme nous l'avons

déjà souligné, prend deux formes.

D'un côté, les tunisiennes et les tunisiens mélangent souvent leur arabe avec des expressions et des mots français. Il s'agit là du **franco-arabe**. De l'autre, dans certaines circonstances, la femme ou l'homme n'utilise que le français soit à l'intérieur de son propre groupe soit dans sa communication avec l'autre sexe.

Le franco-arabe demeure toutefois le parler le plus pratiqué par les tunisiennes et les tunisiens aujourd'hui (28). Ce franco-arabe pourrait, à son tour, se diviser en **deux** catégories : (a) Le franco-arabe masculin et (b) le franco-arabe féminin (29). Ce dernier se distingue du premier par une tendance chez le genre féminin tunisien de se servir d'un **plus grand** nombre d'expressions et des mots français, alors qu'il parle son dialecte arabe. Il s'agit là d'un désir **plus** prononcé pour imiter l'ancien colonisateur Français dans sa langue. D'où la différence dans l'usage de français par les deux sexes en Tunisie ne se limite pas uniquement à la prononciation de la lettre ' r '. L'attraction consciente et inconsciente vers la langue de Molière s'explique par deux facteurs au moins : (1) le français est la langue de l'ancien colonisateur dont son image **dominante** continue à s'imposer aux tunisiennes et aux tunisiens et (2) le français est perçu par une majorité de la société tunisienne comme étant **la langue de la modernité**. Ces deux données ne peuvent que solliciter hommes et femmes à être attirés vers l'usage de la langue française. Il s'agit ici plutôt d'une **motivation psychologique**. C'est-à-dire, on recourt au français pour promouvoir son statut de dominé/e et de traditionnel/le. Avec l'usage de la langue de celui qui leur impose sa dominance et leur fascine par sa modernité, les tunisiennes et les tunisiens semblent être à la recherche des moyens qui leur donneraient l'impression de hausser leur propre image de soi. Vu la variable du déséquilibre des rapports de forces entre les sexes, il est clair que la femme tunisienne est sous beaucoup **plus** de pression pour recouvrir plus souvent à l'usage du discours francophone. Il demeure, néanmoins, que hommes et femmes utilisent plutôt un geste symbolique et non pas un acte concret et tan-

gible pour atteindre leur but : promouvoir leur estime de soi. Peter-Trudill associe ce type de comportement à ce qu'il appelle l'apparentisme'. Privée souvent des rôles d'action que l'homme remplit, la femme est portée à faire des gestes/ des comportements d'apparence. Le recours à l'usage de l'accent parisien s'inscrivait dans l'ordre de "l'apparentisme" dont parle Trudill (30). C'est un geste qui se limite en quelque sorte à l'apparence et évite de s'engager activement pour pouvoir vraiment changer la situation en question. Il s'agit là aussi d'une manifestation du pacifisme féminin tunisien. Quoi qu'il en soit, il faut répondre d'une façon plus nuancée à la question principale que soulève notre étude, à savoir **pourquoi le genre féminin est plus attiré par l'usage de la langue française?** C'est-à-dire, pourquoi les femmes tunisiennes **imitent parfaitement**, d'un côté, l'accent parisien et, de l'autre, ont tendance à se servir quotidiennement d'un **plus grand nombre** des phrases et des mots dans leur parler?

XII - Le Déterminisme Psycho-Social Du Comportement Linguistique

Pour répondre à cette question, nous avons besoin de nous servir de ce que nous aimerions appeler la loi du déterminisme psycho-social. Dans son milieu social, le sexe féminin tunisien moderne souffre d'un **double complexe d'infériorité** : (a) Comme son partenaire masculin, la femme tunisienne se trouve dans une position de vaincue/dominée, par rapport à celle de l'ancien colonisateur Français dominant ou à l'Occident en général (31). Il s'agit d'un premier déséquilibre des rapports de forces dont la femme est victime. (b) Comparée au sexe masculin dans sa propre société, la femme tunisienne continue à souffrir d'un grand handicap social. Les structures sociales, les valeurs et les normes culturelles de la société tunisienne mettent **plus** d'obstacles devant le genre féminin qui aspire à avancer socialement et à gagner surtout la bataille de la modernité. L'ordre social désavantage la femme considérablement au profit de l'homme. C'est un **deuxième** déséquilibre des rapports de forces dont

elle est aussi la perdante. Dans ces conditions socio-culturelles, le sexe féminin tunisien ne peut être que **plus affaibli et démoralisé psychologiquement** que son partenaire masculin. L'état de son image de soi est loin d'être dans son meilleur. D'où, il lui reste **moins** de force-psychologique interne pour résister aux stimulus et pressions externes. En un mot, cette femme tunisienne vulnérable devient une candidate idéale et propice pour s'engager dans les actes d'imitation qui lui font croire améliorer à la fois son concept de soi et son statut social. En essayant de dépasser sa condition psychosociale détériorée, elle opte pour une solution symbolique de substitution. Paralysé psychologiquement et bloqué socialement, le sexe féminin tunisien ne semble pas être en position d'entreprendre des solutions radicales et révolutionnaires pour changer sa situation. Il a entrepris plutôt des solutions qui reflètent son état de passivité, d'inertie et d'apathie. Il s'agit d'une solution qui ne peut pas vraiment changer son vécu directement et concrètement. La solution passive choisie se cristallise dans l'usage de la langue française qui lui symbolise en apparence à la fois le progrès social et l'acquisition de la modernité. D'où la femme s'en sert **plus** (le franco-arabe féminin) que son partenaire masculin et **imite au complet** la prononciation de la lettre (r) comme font exactement les parisiens eux mêmes. Le recours au symbolique comme étant solution et symptôme en même temps de la crise psycho-sociale que vit la femme tunisienne **ne lui est pas vraiment un comportement étranger**. Il fait, certes, une partie d'un ensemble des comportements symboliques dont elle se distingue aussi. Les deux discours de *adaa*(32) (الدعا) et *nathr* (33) (نذر) et la pratique féminine plus fréquente des célébrations des anniversaires (34) ainsi que les nombreuses visites des marabouts (35) sont des signes symboliques fort révélateurs de l'état psychosocial du sexe féminin dans la société tunisienne d'aujourd'hui.

L'usage plus intense du français avec accent parisien, le tout s'inscrit dans la philosophie du **symbolisme non-agressif** qu'adopte le genre féminin, dans une société de

structure patriarcale, pour exprimer, semble-t-il, timidement et indirectement son malaise psycho-social. L'accent parisien au féminin constitue un geste protestataire pacifique contre une société où le mâle demeure roi. Il est en même temps un signe d'imitation linguistique **parfaite** de l'Autre : l'ancien colonisateur qui continue à lui imposer son image de domination (36). La compréhension ainsi que l'explication de certaines **particularités comportementales féminines** dans la société tunisienne contemporaine ne peuvent se faire, de toute évidence, sans faire référence au syndrome du **double complexe d'infériorité** et ses conséquences sur la nature des comportements de la femme tunisienne d'aujourd'hui.

Le **symbolique** s'applique aussi à la prononciation de la lettre (r) chez le sexe masculin tunisien. Dans son parler français ou franco-arabe, le Tunisien est porté de prononcer la lettre (r) comme il le fait plus ou moins avec la lettre (raa : r) dans son discours arabe. Il y a plus qu'un geste symbolique dans son adoption de l'accent de la lettre (raa) arabe dans son discours français ou francisé. Comme dans le cas du genre féminin déjà souligné, l'accent arabe imposé par le mâle tunisien à la lettre (r) parisien est fort éloquent du symbolisme. Certes, l'homme tunisien est attiré aussi à l'usage du français dû à la fascination de la modernité occidentale, d'une part, et à l'absence de balance dans les rapports de forces avec l'Homme Français ou Occidental en général, de l'autre. Et pourtant, son statut psychosocial semble être meilleur que celui de son partenaire féminin. C'est-à-dire, il souffre d'un **seul complexe d'infériorité**. Il n'est pas psychologiquement aussi démoralisé et menacé comme la femme. Cet état de choses lui permet de pouvoir subtilement se distinguer du Français parisien alors qu'il utilise sa langue. Il prononce la lettre française (r) avec un accent arabe et non pas avec un accent parisien. Le message symbolique est plus que révélateur ici. Le tunisien semble insinuer avec ce geste de prononciation à l'arabe qu'il est déterminé inconsciemment, peut-être, **de préserver quelque chose de sa propre identité** même lorsqu'il

imite le Français en parlant sa langue. C'est-à-dire, qu'il n'est pas aussi prêt, psychologiquement et socialement, que son partenaire féminin de s'engager dans un processus d'imitation de l'Autre (le Français) sans limites. Nous sommes, donc, en face de **deux types d'imitation** au niveau linguistique. D'un côté, le sexe féminin se caractérise par une sorte d'imitation complète de l'ancien colonisateur. De l'autre, le sexe masculin adopte une imitation plus ou moins **limitée**. Chacune de ces deux catégories d'imitation est le résultat d'un style particulier de déterminisme psycho-social, comme nous l'avons déjà souligné. Ces deux modèles d'imitation révèlent bien le **degré** d'assimilation à/ou différenciation de l'ancien colonisateur qu'ont pu subir l'identité et l'image de soi de chacun des deux sexes en Tunisie contemporaine.

XIII - Les Symboles Culturels et L'action Humaine

Les significations psycho-sociales déjà soulignées que comportent les deux types du franco-arabe ainsi que l'accent parisien ou arabe dans la prononciation de la lettre (r) montrent fort bien qu'il est de **l'éthique scientifique** de s'intéresser sérieusement aux messages latents et invisibles que puissent déguiser l'usage humain des symboles culturels. La manière de manipuler ces derniers doit attirer l'attention de ceux qui cherchent la compréhension et l'explication de l'action humaine (37). Le rôle de la **sémiotique** dans le savoir de l'interprétation des messages détournés, indirects et cachés est certainement crucial. La richesse ainsi que les secrets du symbolisme de l'usage des symboles culturels exigent le développement de tout un art et toute une technique afin d'en dévoiler à fond les significations les plus diverses, les plus profondes et les plus nuancées. La dimension du savoir lire et interpréter lucidement les messages de symboles culturels ne doit pas, toutefois, nous distraire du rôle principal que jouent ceux-ci dans la détermination du comportement humain. Dès l'initiation des acteurs sociaux au processus de la socialisation, les symboles culturels constituent la carte maîtresse pour toute compréhension

cohérente du comportement humain au sens individuel et collectif du terme. Sans en faire référence d'une façon ou d'une autre, il est fort difficile pour le chercheur en sciences humaines et sociales de s'approprier d'un discernement et d'une explication intelligibles pour l'agissement humain dont il est question. Qu'il s'agit d'une activité économique ou d'une affaire amoureuse ou d'une ambition politique... l'intervention **des effets** des symboles culturels ne peut jamais en être entièrement éliminée. Il s'agit d'une sorte **d'un déterminisme culturel** qui est toujours présent derrière les scènes d'actions humaines quelque soient leur formes. Certes, l'impact des symboles culturels sur l'articulation du comportement humain n'est pas toujours visible, mais il n'en est pas absent. Pour mesurer son influence sur l'action humaine, il faut savoir identifier sa nature et contourner ses frontières. Ceci est loin d'être une tâche facile pour le chercheur en sciences humaines et sociales. Ça pourrait être un casse-tête, un puzzle et un défi pour la curiosité scientifique. L'Éthique Protestante et l'Esprit du Capitalisme de Max Weber en est un exemple pertinent (38). En un mot, Weber avait essentiellement expliqué le phénomène du capitalisme par une dimension culturelle (religieuse) et non pas par des facteurs économico-structurels.

XIV - Les Deux Rôles Des Symboles Culturels

Avec l'analyse de l'action sociale à l'aide de la grille des symboles culturels, nous pourrions en identifier deux types de rôles : (1) Le rôle causal et (2) le rôle symptomatique. Le premier se réfère à la capacité des symboles culturels de pouvoir causer les comportements humains à se produire et les phénomènes sociaux à se manifester. Le rôle symptomatique se réfère, à son tour, à l'usage des symboles culturels en tant que moyen pour l'acteur social d'exprimer, d'une façon détournée, un désir, une colère, un mécontentement, une protestation... dans son milieu social. Les symboles culturels constituent de riches ressources à exploiter. L'exploitation de la langue française par les femmes et les hommes tunisiens n'est pas tout à fait identique. **Deux accents et deux**

franco-arabes co-habitent dans la même société. Il s'agit de deux sortes de collectivites linguistiques. Ce fait social est un symptôme criant d'une division sociale bien établie dans la société tunisienne entre femmes et hommes. Le recours à deux accents et à deux franco-arabes symbolise la présence de l'inégalité sociale entre les deux sexes. C'est-à-dire un déséquilibre dans les rapports de forces. Le message de ce double discours est loin d'être un symptôme de caprice ou de tempérament de chacun des deux sexes comme prétendent souvent les citoyens ordinaires et les observateurs naïfs. Ce double discours est plutôt symptomatique d'un malaise social que vivent les sexes féminins et masculins dans la société tunisienne contemporaine. Le type de discours de chacun traduit son dilemme : Dis moi quel discours tu parles, je t'informerai sur ton statut social, ta perception de toi même et ton genre sexuel

XV - La Modernité Provocatrice Des Troubles

Quelque soit la nature des rapports entre les deux sexes dans une société donnée, les études sociologiques ont bien démontré que le processus de modernisation / moderne provoque toujours un ensemble des réactions sociales au sein de la société modernisante. Les tensions, les protestations, les rebellions et les conflits sociaux sont parmi les manifestations collectives qu'ont connues plusieurs sociétés tiers-mondistes depuis la Deuxième Guerre Mondiale (38). Ceci implique que la modernisation dynamise le tissu social et galvanise les potentialités sociales à produire plus de conflits et de contradictions dans la société en processus de modernisation. La modernisation constitue une force mobilisatrice qui touche toute l'entité de la société en question. Elle est une sorte d'opération qui redéploie toutes les énergies et les potentialités dont dispose la société. C'est dans ce sens qu'il faut concevoir la modernisation en tant que processus de changement social global. Elle est aussi une expérience qui expose la société à plus de stress et de confusion. Elle est selon Durkheim à l'origine de l'érosion de l'ordre normatif. D'après ce sociologue avec une intensité de

modernisation, la société ne peut pas éviter entièrement de subir les effets de l'état anémique. D'où vient l'augmentation de ses taux de criminalité, de déviance et de pathologie (40).

Notre analyse a déjà mis en relief que la modernité **cause plus de stress** au genre féminin tunisien. Ce dernier est exposé à une sorte de double stress. D'une part, l'expérience de la modernité en tant que telle est une expérience stressante et déroutante. De l'autre, la femme tunisienne fait face à **un deuxième stress** plus prononcé que celui de l'homme tunisien. Il est le résultat du poids des forces de la tradition. D'où elle est plus victime que son partenaire mâle du tiraillement de forces conflictuelles. Elle vit plus intensément les tensions et les contradictions que le processus de la modernité est porté à créer et à propager parmi les différents groupes de la société modernisante.

XVI - La Pathologie Du Comportement Linguistique

Ce double stress que subit le genre féminin tunisien le predisposerait plus à adopter des comportements de type plutôt pathologique dans le sens durkheimien du terme. Le recours à l'usage de l'accent parisien et du franco-arabe féminin constitue un comportement linguistique pathologique, selon la définition que Durkheim donne à ce concept (41). Un comportement quelconque est pathologique dans la mesure où il ne se conforme pas aux règles normatives en vigueur. Par conséquent, nous pourrions parler de différent degrés de pathologie. Le plus que nous devions des normes **les plus** pathologiques que nous devenons, selon toujours la définition du concept de pathologie chez Durkheim. D'après cette vision de la pathologie normative, femmes et hommes tunisiens manifestent une pathologie linguistique. C'est-à-dire, ils ne s'imposent plus de parler que l'arabe entre eux. Pour la Tunisienne/le tunisien, les normes d'utiliser que la langue nationale avec son/sa concitoyen/ne sont plus respectées. Il est évident, des données précédentes de cette étude, que la pathologie linguistique est **plus** grave chez la population féminine tunisienne. Pourtant, hommes et femmes, garçons et filles

tunisiens continuent à **associer** leur usage du français avec la modernité. S'agit-il ici d'une authentique ou d'une fausse conception de la modernité? Les expériences des projets réussis de modernité dans les diverses sociétés contemporaines nous enseignent que ces réussites ont été le résultat des transformations majeures et globales touchant les structures socio-économiques, le système politique, les secteurs culturo-scientifiques ainsi que la personnalité de base des membres de ces sociétés (41). Ce sont ces critères qui ont donné une authentique modernité à la société japonaise d'aujourd'hui. Parler une langue dite moderne ne semble pas être un facteur déterminant d'une vraie modernité. Il s'agit plutôt d'une fausse croyance ou idéologie qui ne peut déboucher que sur une **fausse modernité**. En termes Durkheimiens, il s'agit d'une modernité pathologique. Puisqu'elle ne satisfait pas les critères normatifs qu'exige chaque projet sérieux

d'une vraie modernité. Notre analyse surtout des sociétés maghrébines nous a montré que leur fort penchant vers l'usage de la langue et la culture de l'ancien colonisateur ne fait pas automatiquement d'elles de vraies sociétés modernes. Le recours à l'usage de la langue et la culture modernes du Français ou de l'Américain est loin de garantir l'accès au processus d'un développement intègre et authentique. Il amène, au contraire, à ce que nous avons appelé l'Autre Sous Développement (42). C'est-à-dire, un sous-développement qui touche les dimensions psycho-culturelles de la société et ses membres. Il fait affaiblir les réflexes des repères de leur identité psycho-culturelle collective.

Le tableau suivant explicite la nature de notre concept de l'Autre Sous-Développement, l'interaction dynamique entre les dimensions culturelles et psychologiques ainsi que les enjeux qui en découlent.

I	L'Autre Sous-Développement		II
Les dimensions du sous-développement culturel	1. Le sous-développement linguistique 2. Le sous-développement en connaissance	1 Sentiment de complexe d'infériorité envers l'Occident	Les dimensions du sous-développement psychologique
	3. Le sous-développement au niveau des valeurs culturelles	2 Manifestations de la personnalité désorganisée que d'autres symptômes psychologiques anormaux	

En dévalorisant, d'un côté leurs symboles culturels tels que la langue, la culture, les valeurs et les normes culturelles, et leur image de soi et, de l'autre, en valorisant, par contre les symboles culturels surtout la langue et la culture de l'ancien colonisateur, les tunisiennes et les tunisiens croient pouvoir gagner le pari de

la modernité en agissant ainsi. Ni Marx ni Durkheim approuve qu'il s'agit là d'une authentique modernité. Pour le premier, il dirait tout simplement qu'il est question d'une fausse modernité comme il était question dans son temps d'une fausse conscience chez les classes opprimées qui acceptaient l'idéologie des classes

dominantes . En se comportant ainsi les premières justifiaient leur exploitation par ces dernières (44).

Pour Durkheim, comme nous l'avons déjà indiqué, la modernité que ressentent les tunisiennes et les tunisiens en faisant la promotion de l'usage du français et sa culture dans leur propre société au détriment de celle de la langue et la culture arabes, est une modernité de type pathologique. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit de l'une des contradictions de la modernité en pays du Tiers-Monde. L'effet général de la modernité est un effet troublant , stressant et déroutant, aussi bien pour la collectivité que pour ses acteurs sociaux. En bref, le processus de la modernité est porteur de confusion. D'où il n'est pas vraiment surprenant de voir tunisiennes et tunisiens confondre modernité authentique avec fausse modernité ou 'modernité pathologique'. Il n'est pas étonnant non plus de les voir confondre le phénomène de l'Autre Sous-Développement avec celui d'un développement indigène, intègre et indépendant.

XVII - La Nature De La Marche Vers L'égalité Des sexes

La thèse de notre étude peut se résumer ainsi jusqu'ici. L'usage de l'accent parisien et le franco-arabe féminin par le genre féminin tunisien s'explique, d'une part, par l'existence de **l'inégalité sociale** entre femmes et hommes (la variable des rapports de forces) en Tunisie et, de l'autre, par la fascination qu'impose plus lourdement **la modernité** (la variable de la modernité fascinante) sur le sexe féminin dans la société tunisienne contemporaine. Ces deux comportements linguistiques distincts sont considérés des indicateurs révélateurs de la condition féminine dans cette société maghrébine. Notre approche, comme nous l'avons déjà dit, ne s'intéresse pas aux phénomènes linguistiques comme tels, mais elle focalise plutôt son attention sur **les dimensions psycho-sociales** que dissimule le recours à l'usage de l'accent parisien et le franco-arabe féminin par rapport au statut social de la femme tunisienne. Ces deux comportements sont des gestes et des insinuations symboliques dont

leurs interprétation et compréhension (Verstehen) deviennent obligatoires pour tout chercheur sérieux en sciences humaines et sociales qui aspire saisir la vraie portée de leur message. Nous avons qualifié ces réactions féminines comme des signes protestataires mais **pacifiques**. D'où se pose le pourquoi de ce pacifisme féminin auquel nous avons déjà fait référence. C'est-à-dire, pourquoi les femmes et les filles tunisiennes n'ont pas réagi par l'entreprise des mesures violentes ou semi-violentes envers l'inégalité entre les deux genres sexuels que connaît la société tunisienne? La Tunisie indépendante ne semble pas avoir connu des manifestations ou des grèves féminines par lesquelles les femmes revendiquent l'égalité entre les deux sexes ou l'établissement des rapports de forces balancés. Cette absence des réactions féminines plus agressives envers l'ordre social exige, donc, une explication. Il y a un nombre de facteurs de nature socio-culturo-politique qui aiderait à clarifier cet état de choses. La tradition culturelle arabo-musulmane ne tolère pas en général ni la protestation ni la déviance de la population féminine (45). Il s'agit d'un système socio-culturel dont l'éthique favorise la soumission du genre féminin aux règles de l'ordre masculin dominant. Quant aux facteurs politiques qui ont pu influencer le pacifisme féminin en question, il est pertinent de souligner que les régimes politiques des deux présidents Bourguiba et Ben Ali ont, depuis l'indépendance, considérablement promu le statut de la femme tunisienne dans des domaines divers englobant le social, le culturel, l'économique et le politique (46). Ces acquis positifs favorisant plus d'égalité entre hommes et femmes sont loin d'avoir poussé le sexe féminin à la revendication ouverte et à la contestation publique. Mais, malgré le progrès accompli en faveur de la promotion de l'égalité entre hommes et femmes, ces dernières persistent à **se distinguer** par leur discours francophone décrit dans les pages précédentes. Alors que les données sociologiques prévoient un certain changement au moins dans ce type de discours. C'est-à-dire, l'usage du français et du franco-arabe avec une prononciation de la lettre (r) à la parisienne devrait régresser et

s'estomper parmi la population féminine dans la mesure où l'inégalité entre les sexes continue à se rétrécir. Cette constatation soulève bien des interrogations quant au **vrai rôle** de la variable 'les rapports de forces entre les sexes' dans la détermination du discours francophone féminin en Tunisie indépendante.

XVIII - Les Facteurs Non Favorables Au Déclin Du Discours Français

Le maintien aujourd'hui de la pratique du même niveau plus ou moins du discours francophone de la part du sexe féminin tunisien pourrait être expliqué par un ensemble de facteurs. Ceux-ci sont à classer en trois catégories: **(a)** Des facteurs spécifiques ayant des liens directs avec la condition de la femme tunisienne. **(b)** Des facteurs généraux ayant un impact sur le visage linguistique et culturel de la société tunisienne de l'après indépendance. Et **(c)** des facteurs ayant une relation avec la nature du changement des éléments (composantes) culturels.

Sur le plan d'égalité des sexes, ni le code personnel ni l'ordre socio-culturel tunisien permettrait d'affirmer que la bataille d'égalité entre sexes est entièrement gagnée. D'une part, la nouvelle législation tunisienne ne donne pas l'égalité à la femme dans l'héritage. Elle garde le code de la Sharia en vigueur. De l'autre, les séparations et les inégalités entre les sexes continuent à être une pratique courante dans le vécu socio-culturel de la société tunisienne d'aujourd'hui. C'est-à-dire, il reste une différence considérable entre l'aspect théorique du principe de l'égalité entre les femmes et les hommes et l'aspect théorique du principe de l'égalité entre les femmes et les hommes et l'aspect pratique. D'où, le rétrécissement de cette inégalité n'a pas encore dépassé le **point critique** vers la réalisation d'une égalité plus balancée. Cette situation ne favoriserait pas un recul majeur dans la nature du discours francophone féminin, selon l'**argument** développé dans cet essai. En d'autres mots, les lacunes que continue à connaître la question des rapports de forces ou l'égalité des sexes en Tunisie expliquent la persistance du penchant

féminin vers l'usage plus intense du français prononcé à la parisienne. Quant à la nature du changement dans les symboles culturels, il y a surtout un consensus entre sociologues et anthropologues que les éléments culturels ont tendance de changer **lentement** en comparaison avec les éléments matériels dans la même société. D'où dérivait le fameux concept du 'Cultural Lag' du sociologue américain W.F.Ogburn (47). La pratique continue par les tunisiens et les tunisiennes du discours francophone dans ses diverses formes et prononciations devrait être analysée à la lumière de cette perspective culturelle. Comme nous l'avons souligné, à plusieurs reprises, dans ce travail, l'usage du franco-arabe et du français pur constitue une caractéristique linguistique (culturelle) assez répandue parmi la population tunisienne (48). En tant qu'un trait culturel collectif, il ne faut pas s'attendre, donc, à ce qu'il puisse subir un changement **rapide**. Il ressemble beaucoup à ce niveau de Adaa chez la femme tunisienne (49). Adaa continue à se pratiquer considérablement même parmi la population féminine la plus éduquée. Il s'agit d'un héritage culturel oral collectif qui ne disparaîtrait pas d'un seul coup.

XIX - La Faible Conscientisation Pour l'Arabisation

Enfin, l'analyse du présent et du futur du discours francophone en Tunisie ne peut pas se faire sans référence au débat de la question linguistique dans ce pays depuis son indépendance en 1956. Il s'agit d'une partie d'un tout ou d'une composante dans tout un système. La question linguistique en Tunisie indépendante a été une affaire politisée. C'est-à-dire, elle n'a pas été traitée loin des caprices de ceux qui sont au pouvoir.

Le leadership politique tunisien a prouvé qu'il n'a pas été tellement enthousiaste de voir l'arabisation mise pleinement en vigueur dans les secteurs de l'enseignement, l'administration et l'environnement. La position partisane pour la francophonie de l'ancien président tunisien Habib Bourguiba est un indicateur fort révélateur de ce que pourrait être l'orientation des politiques linguistiques issues de ce type de

leadership. Par conséquent, la politique tunisienne d'arabisation depuis l'indépendance montre qu'en gros l'arabisation n'a pas gagné contre la francisation dans **aucun** de ces trois secteurs vitaux. Ce qui est pertinent à constater à ce niveau en Tunisie d'aujourd'hui c'est la présence d'une faible **conscientisation** populaire générale vis-à-vis de la question de l'arabisation. La conscientisation est quasi absente même parmi les intellectuels les **plus** concernés. Les professeurs universitaires qu'on appelle 'arabisants' (qui enseignent l'arabe) ne sont pas vraiment des arabisants. C'est-à-dire, ils sont loin d'être engagés pour défendre la cause de l'arabisation et la faire revendiquer. Cette attitude indifférente et voire apathique concernant l'arabisation, nous la rencontrons comme il faut s'y attendre, parmi les étudiant (e)s de ces professeurs 'arabisants'. Le hasard nous a permis un jour de dialoguer avec deux **étudiantes** universitaires qui se spécialisent dans les études de la langue et la littérature arabes. A notre question : "Qu'est ce que vous pensez de l'arabisation?", l'une d'elles nous a répondu **en français** : "Je suis contre". Cette réponse n'est pas évidemment typique de chaque tunisienne et tunisien. Mais, elle nous informe que cette **position défaitiste** existe parmi les diverses couches de la société tunisienne y compris la couche 'arabisante'. Dans ce climat linguistique général, il est fort difficile de concevoir dans l'immédiat et à moyen terme une régression substantielle dans la fréquence d'usage du discours francophone par les tunisiennes et les tunisiens.

XX - L'effet De l'Absence D'un Modèle Indigène De Modernité

En plus de ces facteurs qui ne favorisent pas un recul réel du discours francophone en Tunisie moderne, il faut y ajouter celui que nous aimerons appeler: 'La tentation de la modernité'. Ce facteur demeure crucial surtout pour le penchant féminin envers l'usage du discours francophone même si la question de l'inégalité des sexes (les rapports de forces) est parfaitement résolue. C'est-à-dire, l'inauguration de l'ère de l'égalité des sexes laisse les portes

ouvertes à la tentation de la modernité. Il y a une forte corrélation entre égalité des sexes, d'un côté, et le droit des femmes d'avoir une égalité d'accès aux acquis de la modernité, de l'autre. Alors, le désir et la soif de la nouvelle femme tunisienne **libérée** pour la modernité ne peut que s'intensifier à plusieurs niveaux de la vie sociale. Il s'agit là du phénomène des 'rising expectations' ou les attentes montantes. D'où **l'imitation** du modèle Occidental de modernité y compris dans ses symboles culturels (langue, culture etc...) lui devient inévitable, **faute d'un modèle indigène et crédible de modernité**. Pour sa modernité, la Tunisie indépendante a adopté le modèle français Occidental de modernité sans tenir compte sérieusement de ses propres particularités culturelles, et autres. Son leadership politique semble désirer le modèle Occidental de modernité à tout prix. Même s'il est plus qu'évident que celui-ci ne peut pas correspondre à plusieurs données de la société Tunisienne. En agissant ainsi, le leadership tunisien a fait imposer à la Tunisie un modèle de développement et de modernité qui va à l'encontre de ce qui est prêché depuis quelque temps par les spécialistes du développement y compris les agences des Nations Unis. Selon eux tout succès en projets de développement et de modernité aux pays du Tiers-Monde ne peut pas se réaliser sans s'imposer **l'éthique** de l'auto-développement et de l'auto-modernité (50). C'est-à-dire, nous n'importons pas le développement et la modernité de l'extérieur. Mais nous les construisons par nous mêmes en utilisant nos propres ressources indigènes culturelles, économiques, institutionnelles etc... En d'autres mots, nous devons adopter le principe **du développement / modernité indépendant** (e), la meilleure stratégie recommandée par les experts pour les pays du Sud pour sortir de leur sous-développement / sous-modernité. D'où s'impose l'authenticité de tout projet indigène de développement et de modernité. La non-indigénisation du projet de modernisation de la Tunisie indépendante se manifeste plus visiblement dans le domaine culturo-technologique à savoir, la langue, la science et la technologie. L'enseignement en français, à partir du niveau secondaire, de la science et de

la technologie est un exemple fort illustrant de **se moderniser scientifiquement dans les symboles culturels de l'Autre**. C'est la dépendance sur l'extérieur dans un secteur aussi crucial pour l'auto développement / l'auto modernité authentique. **Le modèle québécois de modernité** est à imiter à cet égard. Malgré la présence et l'importance de la langue anglaise dans la province de Québec et dans le reste du Canada et les Etats-Unis, le Québec a choisi de se moderniser en **français**, la langue de la majorité de cette province canadienne. Selon l'ex-président du Conseil de la langue française, Michel Plourde : "Au Québec, c'est le français. Le français est la langue commune de tous les Québécois : francophones, anglophones et allophones. C'est la langue que tous les Québécois ont le droit de posséder, de savoir et d'utiliser. Voilà la règle fondamentale de notre aménagement linguistique: le français d'abord, pour tout le monde" (51).

N'ayant pas son propre modèle intégré de modernité, la société tunisienne d'aujourd'hui oblige plus au moins la femme tunisienne **libérée** d'imiter celui du dominant français et Occidental. C'est la logique du déséquilibre des rapports de forces. Il est même plus **exact** de dire que l'imitation de la modernité Occidentale surtout par le sexe féminin va s'amplifier, car la femme tunisienne, attirée par la modernité, n'est plus motivée uniquement par sa condition sociale (l'inégalité à l'homme) et son désir (besoin psychologique) de s'en libérer, mais elle est causée aussi par le **nouvel ordre social modernisant** dont elle fait partie. En d'autres termes, elle est attirée à l'univers de la modernité par deux pôles. L'un est psychologique, l'autre est **doublement** social.

XXI - Le Paradigme De l'Imitation

Tout compte fait, la thèse de notre essai relève d'une **théorisation** sur le phénomène de l'imitation chez les humains. C'est-à-dire, pour quelles raisons ou dans quelles circonstances ils sont portés ou **plus** portés à imiter les uns et les autres? Il y a deux causes générales qui motivent les acteurs sociaux et les collectivités humaines à imiter : **(1)** La valeur/la qualité de la

chose incitant à l'imitation et **(2)** le déséquilibre des rapports de forces qui existe entre l'imitateur et son imité. Il est clair que la nature de la motivation de chacune de ces deux voies conduisant à l'imitation est différente de l'autre. D'un côté, la première raison nous fait imiter par conviction et par rationalité. Nous imitons un individu honnête parce que nous sommes convaincus de l'importance de la valeur de l'honnêteté dans les relations humaines. Nous achetons le même modèle de voiture que notre voisin possède parce que nous la jugeons comme plus commode à la famille, qu'elle est plus économique et qu'elle dure plus longtemps. En d'autres mots, nous imitions autant pour des raisons **subjectives qu'objectives**. De l'autre, la deuxième cause incitant à l'imitation s'inspire avant tout **du facteur de rapports de forces** entre les humains. L'observation des comportements humains aussi bien individuels que collectifs montre que les individus, les groupes et les collectivités s'engagent dans des comportements imitateurs selon une sorte de loi générale. Cette dernière se résume ainsi : les rapports au lieu de diminuer dans ces nouvelles circonstances d'égalité entre femmes et hommes. En ouvrant, d'une part, les horizons de l'égalité devant les femmes et en ne leur offrant pas un modèle local et crédible de modernité, de l'autre, celles-ci n'ont pas de choix que d'adopter partiellement ou entièrement le modèle disponible et fascinant de la modernité à la française ou à l'Occidentale. Le sexe féminin tunisien se trouve ainsi plus vulnérable qu'auparavant à la tentation de la modernité. En termes sociologiques, le penchant persistant de la femme tunisienne vers le discours francophone n'est qu'une manifestation de tout un système non indigène de modernité. Il est une composante de ce système étranger de modernité. Tant des comportements et des réflexes de sexe féminin tunisien sont dictés par la logique de cet ordre imposé de la modernité. Ils sont le résultat des enjeux du grand projet du développement/modernité dépendant (e). La fascination de la femme tunisienne par le phénomène de la modernité est, donc, manoeuvrée par deux sortes d'ordre **(1)** un ordre personnel et **(2)** un ordre social. D'un côté, la modernité permet

à l'individu de s'épanouir et actualiser pleinement ses potentialités. La modernité rend l'individu libre, mobile et confiant d'être soi-même. En un mot, elle fait exploser les énergies humaines. Ce modèle de modernité ne peut que **fasciner plus** considérablement le sexe féminin dans une société de domination masculine. De l'autre, la femme tunisienne de l'après indépendance se fait introduire et socialiser, d'une façon plus ou moins organisée, dans un système non indigène de modernité. Il s'agit du système français/Occidental choisi par le leadership politique mais sur plusieurs niveaux, il ne correspond pas à la réalité de la société tunisienne. L'importation du système Occidental de modernité en terre tunisienne n'avait pas été, certes, accueillie chaleureusement par toutes les couches sociales. Pourtant, une fois mis en place, ce système de modernité devient un **fait social** influençant la dynamique des comportements des femmes et des hommes. Ainsi, la fascination des forces qui lient hommes et femmes détermine la nature du processus de l'imitation entre eux (52). C'est-à-dire, qui imite qui? La loi d'imitation dit que celui qui a **moins** de poids dans la relation des rapports de forces est toujours le plus porté à imiter celui qui en a **de plus**. Ceci confirme la fameuse loi de l'auteur de la Muqaddima "...Le vaincu toujours imite le vainqueur" (53). Il s'agit ici d'une sorte de réflexe vers l'imitation de celui qui est vu comme **dominant et supérieur** à nous dans tel ou tel domaine. Ibn Khaldoun nous éclaire longuement sur les raisons qui motivent les individus ainsi que les collectivités d'imiter les uns les autres. Il écrit : "On voit toujours la perfection (réunie) dans la personne d'un vainqueur. Celui-ci passe pour parfait, soit sous l'influence du respect qu'on lui porte, soit parce que ses inférieurs pensent, à tort, que leur défaite est due à la perfection du vainqueur. Cette erreur de jugement devient un article de foi. Le vaincu adopte alors tous les usages du vainqueur et s'assimile à lui : C'est de l'imitation (iqtida : الاقتداء) pure et simple... On peut comparer ce comportement à celui de l'enfant qui imite ses parents, parce qu'ils lui paraissent des modèles. Presque partout aussi, les gens suivent la mode des militaires, parce

que ceux-ci les dominant..."(54). Ici, l'imitation est dictée d'abord par la logique des rapports de forces et non pas par notre subjectivité ou objectivité. C'est, donc, le **facteur 'déséquilibre des rapports de forces'** qui détermine la nature de la direction de l'acte de l'imitation. C'est-à-dire, qui imite qui?

C'est à la lumière de ces grands principes de la loi de l'imitation chez les humains que le penchant plus visible chez le sexe féminin tunisien de prononcer la lettre (r) à la parisienne devrait être saisi et interprété. Comme il a été déjà mis en relief, la position de la femme tunisienne contemporaine souffre d'un nombre des déséquilibres des rapports de forces dans son milieu social. Premièrement, ses rapports de forces avec l'homme tunisien ne la favorisent pas ni dans le passé ni dans le présent. Le changement qu'a connu la Tunisie depuis son indépendance dans le domaine de l'égalité des sexes est fort considérable. Mais, ni le Code personnel ni la tradition ont permis la mise à pied d'une égalité authentique entre les deux sexes. D'où, son statut social par rapport à son partenaire masculin demeure relativement **inférieur**. Deuxièmement, la femme tunisienne d'aujourd'hui continue à avoir des liens avec l'image ou la présence physique ou imagée de son ancien colonisateur : le Français et l'Occident en général (55). A ce niveau elle ne diffère pas de l'homme tunisien. L'image de l'Autre, si non pas sa présence réelle ou imagée, ne cesse pas de rappeler tous les deux du déséquilibre des rapports de forces entre eux et les Français/l'Occident. Ce rappel se résume dans la relation de colonisateur/colonisé qui avait existé auparavant entre eux et qui continue à s'exprimer en forme de dominant/ dominé (56). Le résultat de ces enjeux des rapports de forces **à trois**, fait du sexe féminin tunisien l'acteur social le **plus inférieur**. La femme tunisienne vient en dernière place sur la pyramide des rapports de forces. Selon la loi de l'imitation, cet état de choses fait d'elle la candidate **la plus** prédisposée à s'engager dans l'acte d'imitation (57), un fois l'occasion s'offre comme il est le cas de la présence de la modernité Occidentale. Dans ce contexte d'interaction à trois, la position de l'homme tunisien l'oblige lui aussi à être un

acteur imitateur. Mais dans certains domaines, il n'imité pas au même degré que son partenaire féminin, étant donné, d'une part, que son statut social est **supérieur** en rapport de forces à ce dernier, et de l'autre, il est **inférieur** à celui de son ancien colonisateur.

Quant à la tendance de l'acteur dominant Français d'imiter les dominés (femmes et hommes tunisiens), les règles générales de la loi de l'imitation ne permettent pas de la voir se réaliser. La **quasi-absence** de ce que nous pourrions désigner de **l'arabo-français** (mélange du français avec des expressions et mots arabes) parmi les anciens colonisateurs français s'explique cohérentement et logiquement par les données de la loi de l'imitation que nous venons de décrire.

Troisièmement, l'auto-adoption du modèle Français/Occidental de modernité par le leadership politique tunisien comporte, à son tour, des conséquences sur les rapports de forces entre les trois parties en question. D'un côté, les politiques entreprises après l'indépendance en faveur d'une égalité plus prononcée entre les femmes et les hommes avaient été, certes, inspirées par l'éthique de la modernité Occidentale adoptée sans grande hésitation par le leadership politique dirigé par l'ancien président Bourguiba. Les rapports de forces entre les deux sexes ont été modifiés en faveur de la promotion du statut social de la femme. Mais, comme nous l'avons déjà souligné, l'inégalité entre eux n'a pas été entièrement abolie. Un certain fossé d'inégalité entre femmes et hommes continue à exister. Ceci ne peut que maintenir le statut social de la femme dans un état plus défavorisé. De l'autre, l'auto-adoption du modèle de modernité Occidentale impose une sorte de **domination structurelle** dans la société tunisienne. C'est-à-dire, l'ordre social de cette dernière subit une restructuration considérable inspirée du système de modernité Française/Occidentale. Il s'agit là d'une mise en oeuvre d'un jalon structurel de **dépendance** de la Tunisie de la France/ de l'Occident. Dépendance de l'un, signifie domination de l'autre. Le déséquilibre en rapports de forces entre dominant et dominé ne fait que se **perpétuer** avec l'adoption de modèle non-indigène de mo-

dernité. C'est une manière camouflée et déguisée de reproduire les anciens liens entre colonisé et colonisateur. Avec cette nouvelle forme de domination structurelle choisie, l'image du tunisien/ tunisienne dominé (e) est portée à garder une **perception négative de soi**. Le complexe d'infériorité qu'a établi chez le tunisien et la tunisienne l'ancienne relation colonisé/ colonisateur demeure un fait fort visible chez eux dans leurs rapports avec la France/ l'Occident dominante/ dominant dans la période de l'après indépendance.

La variable domination/ supériorité de l'un sollicite quasi-inévitablement l'imitation de celui qui est en position dominée/ inférieure. Avec l'adoption du modèle Occidental de modernité par sa propre société, la femme tunisienne contemporaine se trouve sous la pression de **trois** sortes de domination qui la poussent toutes vers l'imitation de la modernité Occidentale.

D'abord, la femme et l'homme Français ou Occidentaux continuent à susciter chez elle une image de domination (58). En deuxième lieu, la domination de l'homme tunisien n'est que partiellement affaiblie dans la société tunisienne moderne. Enfin, elle est participante active dans le nouveau système social de modernité importé de l'Occident. C'est-à-dire, elle est contrôlée par son système de valeurs. En s'y intégrant, elle ne peut être que dominée par ses structures et son éthique. Toutes ces trois types de domination oeuvrent conjointement pour intensifier le penchant féminin vers l'imitation de la modernité, style Occidental. En s'inspirant de la loi d'imitation chez Ibn Khaldoun, nous pourrions dire que **plus** les gens sont dominés, **plus** ils sont portés à s'engager dans des actes d'imitation de toutes sortes. Ceci expliquerait **deux** faits empiriques où la femme tunisienne **surpasse** l'homme tunisien dans le domaine de l'imitation de la France/ L'Occident. Premièrement, elle se distingue du tunisien par son adoption de l'accent parisien, comme nous avons insisté à le souligner dans cet essai. Deuxièmement, elle imite beaucoup plus que l'homme tunisien les Français/Occidentaux dans le rite de célébration des fêtes des anniversaires (59).

Références et Commentaires

- 1) Dogan, M., Pahre, R., *L'Innovation dans les sciences sociales : la marginalité créatrice*. Paris, PUF, 1991.
- 2) Levy, P., *les technologies de l'intelligence* Paris, La Découverte, 1990 et Pressis - Pasternak G., *Faut-il brûler Descartes*, Paris, La Découverte 1991, pp. 197-265.
- 3) Barthes, R., *L'aventure sémiologique*, Paris, Le Seuil, 1985. et Sebeok, Th., *Semiotics in the United States*, Bloomington, Ind (U.S.A) 1991 et Brown, R., *Clefs pour une poétique de sociologie*, Paris, Actes Sud, 1985.
- 4) Dogan et Pahre, op
- 5) Notre analyse porte ici sur le comportement linguistique des tunisiennes et tunisiens surtout ceux dont leur niveau scolaire dépasse le niveau primaire.
- 6) Boudon, R. *les méthodes en sociologie*, PUF, Paris 1980, pp 37-47. et *Encyclopedia of Sociology*, Guilford, Conn. (U.S.A) The Duskkin Publishing Group, Inc. 1974 p.204.
- 7) Smith, Ph. *Language, the sexes and society*, New York, Basil Blackwell Publisher Ltd, 1985.
- 8) Kramarae, Ch., *Women and Men Speaking*, New York, Harper and Row, 1981.
- 9) Nous mettons l'accent ici sur le fait que l'origine de la différence en prononciation dont il est question est avant tout **d'ordre social**. La dimension psychologique est le résultat du social. D'où dérive l'effet **combiné** du psycho-social sur un nombre de comportements humains que ce soient linguistiques ou autres. Alors l'identification claire et nette de l'effet unique du social ou du psychologique devient une tâche fort difficile à nuancer.
- 10) Skik, H., *La Prononciation de /R/ Français en Tunisie*, Fac. des Lettres, La Manouba, Tunisie, 1992: un papier de 4 pages seulement, il n'est pas publié. L'auteur admet que ces réflexions ne sont qu'une hypothèse.
- 11) Il y a deux termes qu'on utilise de plus en plus dans les études spécialisées s'adressant aux différences entre les deux sexes. Il s'agit des termes : sexe et genre. D'un côté, le premier se réfère aux différences dont elles sont issues de la donnée Nature. C'est-à-dire héritage bio-neurophysiologique (l'inné, génétique) de l'individu. De l'autre, le terme genre se réfère aux différences entre les sexes dont leur origine est le milieu externe et surtout le milieu social. Pour nuancer notre analyse nous nous en servons dans le reste de cet article
- 12) Imprimerie Officielle de la République Tunisienne, édition 1991.
- 13) Voir -Mackie, M., *Constructing Women and Men: Gender Socialization*, Holt, Reinhart and Winston of Canada, 1987.
- 14) *Encyclopedia of Sociology* op. p. 1çø.
- 15) Ibid
- 16) Ibid
- 17) Grawitz, M., *lexique des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1988.p. 258.
- 18) Ibn Khaldoun, *Discours sur l'Histoire Universelle (Al-Muqaddima)* traduit par V. Monteil, Sindibad, Paris, 1968 p.291 et Tarde, G. *L'Opinion et la foule*, Paris, Alcan, 1901
- 19) Ibn Khaldoun, op. p. 291.
- 20) Hays, P., *Modernisation, Stress and psychopathology in Tunisian women* (Ph.D thesis) University of Hawaii 1987, p.377 pp et Heller, A., *Can Modernity survive?* Berkeley, University of California Press, 1990, 177 pp.
- 21) La littérature sociologique a souvent souligné la dimension des tensions et conflits entre traditionalité et modernité. Le cas du genre féminin tunisien analysé dans cette étude montre bien que les deux genres sexuels tunisiens **n'en sont pas également exposés**. Cette nuance est fort pertinente pour toute compréhension plus lucide de certaines différences comportementales que manifestent les deux genres sexuels dans la société tunisienne.
- 22) Voir référence no 5 ci-dessus.
- 23) Abdellatif, S., "Un féminisme au masculin" in *Terre des Femmes*, Paris, La Découverte, 1982 p. 100.
- 24) El Haddad, T., *Notre femme dans la Charia et la société*, Tunis, Maison Tunisienne d'Édition, 1980.
- 25) Ben Mrad, M^{ed} Saleh, *la tritresse sur la Femme d'El Haddad* (en arabe) Tunis, Imprimerie Tunisienne 1931. Il s'agit de l'une des attaques du livre d'El Haddad par l'un des savants traditionnels zeitouniens.
- 26) Le Code personnel, op
- 27) "Un féminisme au masculin", op. p. 100.
- 28) Labidi, L. *les origines des mouvements féministes en Tunisie*, Tunis 1987, 63 pp. Les événements racontés dans ce pamphlet parlent **plus** de la participation de la femme tunisienne dans la lutte contre la colonisation française que d'une contestation féminine contre une société patriarcale.
- 29) L'Arabisation complète au niveaux primaire et partielle aux niveaux secondaire et universitaire ont fait baisser en général le niveau de la connaissance de la langue française chez les générations Tunisiennes de l'après indépendance. La cause de cette politique linguistique, d'une part, et l'augmentation continuelle de la population scolarisée, de l'autre, les tunisiennes et les tunisiens pratiquent le franco-arabe d'une façon démesurée. La Tunisienne ou le Tunisien éduqué(e) qui n'utilise que l'arabe dialectal dans son parler est un **phénomène rare** aujourd'hui. Par exemple, une majorité écrasante de ces tunisiennes et tunisiens ne prononcent les chiffres qu'en français et n'écrivent aussi leurs chèques qu'en français. Pourtant, il est plus que facile de faire ça en arabe.

- 30) DHAOUADI, M., les racines du franco-arabe féminin au Maghreb. Arab Journal of Language Studies, Vol II, n°2, 1984.
- 31) "Sex, Covert prestige and linguistic change in urban English of Norwich" Language and Society, Vol I, n°2, Oct 1972, pp 179-94.
- 32) Memmi, A., Portrait du colonisé, Paris, Payot, 1957. Evidemment, le concept traditionnel de colonisation est déjà dépassé dans la mesure où l'occupation territoriale des pays du Tiers-Monde a pris fin. Pourtant, la domination Occidentale de ces pays demeure bien visible à bien des égards : économique, politique et culturelle; En plus, la présence de l'Homme Occidental dans ces pays en voie de développement en tant que chef d'entreprise, directeur d'une usine ou un simple touriste ne peut que continuer à imposer son image de domination à l'Homme tiers-mondiste. L'image de domination Occidentale se renforce encore plus via les réseaux de mass media moderne. Les journaux, les revues et les livres font souvent étêt du progrès que l'Occident continue à réaliser dans plusieurs domaines. Enfin, par la transmission audiovisuelle des événements l'Homme de Tiers-Monde ressent de très proche la vibration de la domination Occidentale. Elle fait partie quotidiennement de son réel et non de son imaginaire.
- 33) Le discours d'Adaà se réfère à l'usage oral des mots et des expressions arabes de la part du genre féminin tunisien par lesquels il implore et prit Dieu, les Saints, le Satan, le Jinn pour venir à son secours et l'aident à punir l'enfant désobéissant ou toute autre personne à laquelle on est hostile
- 34) Le nadhr (mot arabe) est une promesse (d'offrir quelque chose egorger un agneau, par exemple) que la femme fait souvent à Dieu dans les pays arabes et musulmans, si ce dernier l'aide à faire son souhait réalisable (par exemple, si sa fille réussit à rencontrer le mari idéal). Voir Nasr, H. In Islam and the Plight of Modern Man, London, Longman, 1975, p 116.
- 35) L'observation montre que la femme tunisienne **est plus** portée que son partenaire masculin à célébrer son propre anniversaire et surtout celui de ses enfants. La pratique de ce rite n'a commencé à se répandre d'une façon plus ou moins collective qu'après l'indépendance de la Tunisie en 1956. Il est pertinent à souligner ici que les célébrations des anniversaires ne sont pas confinées uniquement aux femmes éduquées et urbanisées, mais elle se pratiquent aussi, peut être à moindre degré, par les femmes rurales semi-illitrées ou illitrées.
- 36) Voir l'Hebdomadaire Al-Wahda (Tunis) n° 159, mai 23-29, 1992 p 4
- 37) Memmi, A., op
- 38) DHAOUADI, M., " L'autre visage de l'univers des symboles culturels ou par une lecture sociologique inhabituelle" (en arabe) la revue Al-Wahda n°92, 1992, pp. 75-90
- 39) Weber, M., l'Ethique Protestante et l'Esprit du Capitalisme suivie de ces sectes protestantes et l'esprit du capitalisme, Paris Pion 1967
- 40) Eisenstadt, S., Modernization and Protest, Englewood Cleffs, N.J. Prentice Hall, 1970.
- 41) Durkheim, E., les règles de la méthode sociologique, Paris, Quadrige/ PUF, 1981 pp. 47-75.
- 42) Ibid.
- 43) Moore, W., les changements sociaux, Paris, Duculot, 1971
- 44) DHAOUADI, M., 'An operational analysis of the phenomenon of the Other Underdevelopment in the Arab and in the Third World' International Sociology, Vol III, n° 3, Sept 1989 pp 219-234. Cet article est publié aussi dans : Globalization Knowledge and Society /M. Albrow and E. King, London, ISA, Gerge 1990, pp. 193-208.
- 45) Encyclopedia of Sociology, op. p. 106.
- 46) Abdellatif, S., un féminisme au masculin, op. p. 100
- 47) Le Code personnel op.
- 48) On cultural and Social Change, O.D. Durcan (Ed), Chicago, University of Chicago Press, 1964, pp. 86-95.
- 48) Voir référence (28) ci-dessus.
- 49) Voir référence (32) ci-dessus.
- 50) Perroux, F., Pour une philosophie du nouveau développement, Paris, UNESCO, 1981.
- 51) Leclerc, J., Langue et société, Laval, Mondia Editeurs, 1986 p 460.
- 52) " In more **evenly balanced** situations where none is early superior : there is stand off in the mutual adoption of traits", in Responses to Change : society, culture and personality by Evos, G.A., New York, D. Van Nostrand company, 1974, p 4. Nous présumons que l'imitation s'annule plus au moins entre acteurs sociaux égaux, selon cette observation.
- 53) Ibn Khaldoun, op. p.291
- 54) Ibid pp. 291-92
- 55) Voir référence (31) ci-dessus.
- 56) Ibid.
- 57) Ibn Khaldoun, op. pp. 291-92.
- 58) Voir référence (31) ci-dessus.
- 59) Voir référence (34) ci-dessus.